

LES GRANDES MISSIONS DU RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

📍 Référence : RH15



INTER

- 🕒 Durée : 2 jours
- € Tarif : 1 450 € net par participant (non assujéti à la TVA)
- 📍 Lieu : Paris et à distance
- 📅 Dates des prochaines sessions :

04-05
avril 2024
(présentiel)

02-03
déc. 2024
(distanciel)

INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

- 📞 01 45 49 99 15
- @ contactentreprises@udd.eu



Public :
Responsables
des ressources
humaines



Prérequis :
Aucun

Objectifs :

- ✅ Incarner son rôle de RRH au sein de l'entreprise
- ✅ Maîtriser les principales missions d'un RRH

Programme :

1. Incarner son rôle de RRH

- Quelles sont les principales missions et responsabilités d'un RRH
- Donner du sens à sa fonction
- Connaître l'évolution et les enjeux de la fonction RH

3. Maîtriser les bases en gestion des emplois et des parcours professionnels - GEPP (ex GPEC)

- Connaître les obligations légales en matière de GEPP
- Clarifier le vocabulaire GEPP (poste, emplois types, familles professionnelles...)
- Faire des liens entre écarts de compétences et processus RH

5. Organiser les entretiens annuels et les entretiens professionnels

- Identifier les étapes et les outils pour mettre en place les 2 entretiens
- Distinguer entretien annuel et entretien professionnel
- Comprendre les liens avec les autres processus RH

2. Connaître les différentes étapes du contrat de travail : du recrutement à la rupture du contrat

- Construire un processus de recrutement et d'onboarding efficace
- Connaître les différents types de contrat de travail
- Identifier les composantes de la rémunération
- Maîtriser les différentes modalités de rupture

4. Faire de la formation un levier pour développer les compétences

- Connaître la législation sur la formation professionnelle
- Élaborer le plan de développement des compétences
- Analyser un besoin de formation et bâtir des solutions adaptées
- Impliquer le manager dans le développement de ses équipes

6. Élaborer une politique de relation sociale

- Connaître le cadre réglementaire du dialogue social
- Négocier avec les partenaires sociaux
- Construire des indicateurs de suivi du climat social et de la qualité de vie au travail

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter-entreprise



☑ Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à contactentreprises@udd.eu

FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session : / / Lieu de la formation :

Tarif par participant : € net de taxe

PARTICIPANT(S) :

Civilité : Madame Monsieur

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Prénom :

Nom :

Nom :

Fonction :

Fonction :

Téléphone :

Téléphone :

E-mail :

E-mail :

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité : Madame Monsieur

Fonction :

Prénom :

Téléphone :

Nom :

E-mail :

FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO : Oui Non

Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité : Madame Monsieur


Prénom :

Téléphone :

Nom :

E-mail :

Date : / /

Signature du responsable de l'inscription* : 



Pour toute correspondance : contactentreprises@udd.eu

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant [CGV](#) et nos mentions légales sur le lien suivant [Mentions légales](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises
66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15

Siège social : UDD 60 rue Saint-Blaise 61000 Alençon – NAF/APE : 8299Z
RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques à condition qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, DocuSign, YouSign, Je suis en cours, etc.).

© UDD // Tous droits réservés // Novembre 2023 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto